

NOM :

Prénom :

Signature enseignant

École ou établissement de rattachement :

Quotité de travail :

Absence pour la période duau.....inclus

DEMANDE DE CONGÉ

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN JUSTIFICATIF

Nature du congé :

Paternité Adoption Congé de proche aidant Congé de solidarité familiale Congé de présence parentale

IEN, CHEF D'ETABLISSEMENT :

Vu et transmis le :

Signature :

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE (hors absences à titre syndical)

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN JUSTIFICATIF DANS UN DÉLAI DE 48 HEURES MAXIMUM

Autorisations d'absence de droit

- Participation aux travaux liés à une fonction publique élective
- Participation à un jury de cour d'assises
- Participation à un jury d'examen
- Service dans la réserve citoyenne (max. 5j/an)
- Examens médicaux obligatoires liés à :
 - la grossesse
 - l'assistance médicale à la procréation
 - la visite annuelle devant le médecin de prévention
 - examen lié à la surveillance médicale annuelle en lien avec une pathologie lourde

IEN, CHEF D'ETABLISSEMENT :

Vu et transmis le :

Signature :

Autorisations d'absence facultatives prévues par la réglementation (sous réserve de nécessité de service, accordé avec ou sans traitement*)

- Garde d'enfant malade de moins de 16 ans (sans limite d'âge si l'enfant est handicapé)
- Mariage/PACS de l'enseignant
- Préparation de l'accouchement
- Naissance, adoption (3 jours)
- Décès, maladie très grave du conjoint ou des ascendants et descendants directs
 Lien de parenté :
- Cohabitation avec une personne contagieuse
- Participation aux instances scolaires (parents d'élèves élus)
- Agents de l'Etat (sapeurs-pompiers volontaires...)
- Concours et examens professionnels Education nationale
- Fêtes religieuses
- Autorisation spéciale d'absence COVID (personnel vulnérable fortement immunodéprimé) joindre impérativement un certificat médical
- Autres motifs à préciser.....

AVIS DE L'IEN :

Favorable avec traitement Défavorable
 sans traitement

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT :

Favorable avec traitement Défavorable
 sans traitement

Le :

DECISION DE L'IA-DASEN :

Favorable Défavorable
 avec traitement, nombre de jours :
 sans traitement, nombre de jours :

Le :

Le directeur académique

Jérôme BOURNE BRANCHU

* La journée sans traitement est déduite de l'AGS